

Questionnaire pour la revue A Vivre - 2009

Accès à la commande des jeunes architectes

A vos débuts, avez-vous eu des difficultés à obtenir des marchés ?

Ayant démarré par des projets d'aménagement intérieur et n'ayant bénéficié de vecteurs de promotion tels que les Albums de la Jeune Architecture ou l'Europan, j'ai eu les plus grandes difficultés à accéder à la commande en général et à la commande publique en particulier.

Comment vous y êtes-vous pris ?

J'ai tout d'abord réalisé des aménagements intérieurs de très petite échelle (mon appartement, les bureaux d'un ami) qui ont été publiés et m'ont permis de réaliser un projet public d'aménagement intérieur de plus grande envergure (le siège de l'IGAS). Mais ce n'est qu'après avoir réalisé ma première architecture extérieure (la maison Stein) puis participé en association à un concours marquant (les bureaux du ministère de la Culture avec A.Galfetti) que j'ai réellement démarré mon activité.

Que conseillerez-vous à des architectes débutants ?

Travailler quelques années (mais pas trop longtemps) dans des agences correspondant à leurs aspirations, saisir toutes les opportunités de réalisation quelque soit l'échelle (aménagement d'appartements ou de bureaux, extensions de maisons, etc..) et surtout se forger des convictions personnelles puis préserver toujours et quoiqu'il arrive un degré élevé d'exigence afin d'être un jour reconnu dans un milieu extrêmement concurrentiel.

Communication

Avez-vous eu déjà des distinctions ou exposé votre travail ?

Oui, à plusieurs reprises.

Cette communication a-t-elle eu un impact sur l'obtention de commandes ? En marchés publics ? En marchés privés ?

C'est essentiellement la publication de mes premières réalisations qui m'a permis d'entrer dans le cercle relativement restreint des concours publics. J'ai réellement démarré mon activité dans ce domaine après l'achèvement de l'UFR Arts de l'université Paris8 (réalisé avec Bernard Dufournet) qui a été abondamment publié en France et surtout à l'étranger. De même, la médiatisation de la maison Stein à Suresnes puis de la maison Berthé à Montreuil m'a apporté de nouveaux clients dans le domaine de la maison individuelle et de la micro promotion privée sans avoir à effectuer de démarche particulière.

Sinon, comment faites-vous pour vous faire connaître auprès des professionnels ?

Essentiellement de la même façon, par les publications et la participation à des expositions ou des concours marquants.

Environnement

Réalisez-vous des projets environnementaux ?

De plus en plus de maîtres d'ouvrages mettent en avant dans leurs cahier des charges des cibles environnementales, d'ailleurs souvent sans avoir les moyens de leurs ambitions. Toujours est-il que nous avons pris l'habitude depuis quelques années de démarrer la conception de nos projets par la prise en compte des facteurs environnementaux en collaboration avec un architecte-ingénieur consultant spécialisé.

Quelles sont selon vous les conditions nécessaires à la production d'une architecture respectueuse de l'environnement ?

Ce sont les mêmes que celles d'une architecture de qualité : la prise en compte du contexte (à la fois urbain, climatique, géographique, topologique, fonctionnel et social) en amont de la conception du projet.

Quels sont les freins éventuels des procédures en cours ?

Je trouve la problématique de l'approche environnementale galvaudée et sa normalisation dangereuse en raison de ses effets pervers en termes de qualité architecturale. Une conception trop normative de la HQE conduit à plaquer à posteriori des normes réglementaires sur des projets de conception souvent indigente, alors qu'il est essentiel d'intégrer en amont de la conception la prise en compte des données environnementales. Le danger est d'encourager, sous couvert du respect de contraintes normatives de plus en plus sévères dans des budgets toujours aussi drastiques, une paresse conceptuelle aussi bien chez les bureaux d'études que chez les architectes, poussant à recourir à des recettes (toitures végétalisées, réduction des dimensions des fenêtres) au détriment d'une véritable approche conceptuelle, alors qu'il faut au contraire redoubler d'inventivité pour ne pas tomber dans la banalisation induite par ces normes.

Commandes publiques et privées

Réalisez-vous plus de commandes publiques ? privées ?

Mes clients sont essentiellement publics pour les projets de grande taille et privés pour les petites opérations (particuliers).

Est-ce un choix ?

Lorsque j'ai démarré mon activité il y a une quinzaine d'années, le privé était synonyme de pauvreté architecturale et le public d'excellence. C'était donc un choix logique et délibéré de se diriger vers la commande publique. Aujourd'hui les choses sont en train d'évoluer vers un nivellement de ces 2 sphères, on remarque une amélioration du privé qui procède de plus en plus à une sélection sur concours et une certaine dégradation du public avec des problèmes budgétaires récurrents, les partenariats public privé et la réforme de la loi MOP. C'est pourquoi je tente actuellement de diversifier ma clientèle en visant les commandes privées à haute valeur ajoutée.

Vous sentez-vous contraints à la spécialisation ou estimez-vous que les procédures en cours en France ouvrent le champ des possibles ?

En France plus qu'ailleurs, on aime tout cataloguer y compris les architectes, notamment à travers les critères de sélection des concours. Pour moi, l'essentiel est de ne pas se laisser enfermer dans des catégories. C'est pourquoi je veille à diversifier les candidatures le plus possible, à être présent aussi bien sur le logement collectif, l'équipement culturel, l'aménagement intérieur, le projet urbain ou la maison individuelle.

A quelles difficultés êtes-vous régulièrement confrontés en France ?

D'abord à l'inertie des maîtres d'ouvrage publics et à la lourdeur administrative des appels d'offres. Ensuite à la mauvaise adéquation des budgets et des ambitions des maîtres d'ouvrages, à une certaine dégradation du savoir faire moyen des entreprises et à la frilosité des bureaux de contrôle.

Comment vous projetez-vous dans la décennie à venir ?

J'ai l'ambition de traiter des projets de plus grande ampleur et de concentrer mon activité sur des programmes à forts enjeux architecturaux, notamment à l'étranger.

Qualité architecturale

Quelles conditions vous semblent nécessaires à la production d'une architecture de qualité ? En marchés publics ? en marchés privés ?

Ici comme ailleurs, la qualité de la réponse dépend en grande partie de la qualité de la question. Un programme bien établi, des règles urbaines cohérentes, une maîtrise d'ouvrage éclairée et un budget adéquat sont bien sûr des conditions favorables mais pas suffisantes. Les degrés d'exigence, de sensibilité et de compétence de l'architecte demeurent les principaux facteurs de la qualité architecturale.

Qu'est-ce qui vous semble être un frein évident à cette qualité architecturale ?

Il y en a plusieurs : la main-mise scandaleuse d'élus le plus souvent incompetents sur les choix urbanistiques et architecturaux, la valorisation croissante du patrimoine au détriment de l'architecture contemporaine auprès d'une grande partie du public, la démagogie écologique de certains élus qui paralyse la création architecturale.

Que pourrait d'après vous stimuler la qualité architecturale ?

L'introduction d'un enseignement de l'architecture dans les écoles, les collèges et les lycées au même titre que les arts plastiques ou la musique.

Europe et international

Avez-vous une production hors de France ?

Je n'ai pas encore réalisé de bâtiments à l'étranger, mais j'étudie actuellement un projet en Afrique que j'espère pouvoir réaliser prochainement. Il s'agit d'un centre touristique à forte connotation environnementale et sociale qui permet d'expérimenter des modes constructifs rudimentaires et des typologies d'habitat de loisir spécifiques.